

Image not found or type unknown



Loyer commercial payé à 1 euro au lieu de la totalité

Par **Alpan**, le **09/02/2010** à **05:16**

Bonjour,

Je loue un local commercial et le locataire ne m'a payé qu'1 euro le mois dernier.

Il n'a aucun problème de trésorerie (en voyant ses résultats) mais à un problème avec le climatiseur-chauffage où j'ai fait intervenir le spécialiste et en attente d'une pièce mécanique à remplacer. A noter que le chauffage fonctionne tout de même simplement le balayage de l'air n'est plus en fonction.

Mes questions :

- 1) puis-je me faire payer dans les plus brefs délais, sans faire intervenir ce problème de chauffage ? et quelle est la marche à suivre?
- 2) ayant passé mon bail à loyer chez un notaire, puis-je profiter de ce non paiement pour récupérer mon local.

Vous remerciant d'avance, acceptez mes respectueuses salutations

Florian